

COMMUNE DE FRETERIVE

Compte-rendu du conseil municipal du 11 janvier 2022

PRESENTS : BUEVOZ Eve – CARLE Patrick - BUEVOZ Guy - BRAEMS Patrice - COLLIN Matthieu – MONIN Eric - GRISARD Benoît - PAJEAN Baptiste - TUAL Hélène - VACHET Nadine

ABSENTS EXCUSES : AZNAG Rachid - DECOMBLE Aurore - DI MASULLO Vincenza - NEPOTE-VESINO Anne-Sophie - ROBIN Clément

Elu secrétaire : Guy BUEVOZ

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil peut procéder à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

TRAVAUX

↳ **Rénovation énergétique d'un bâtiment communal, demande de subvention auprès de la Région et de l'Etat**

La commune souhaite poursuivre sa politique d'économie d'énergie des bâtiments communaux. C'est pourquoi, cette année il est envisagé d'engager des travaux sur un bâtiment communal datant de 1933, servant de logement locatif pour deux familles. La réalisation d'un audit énergétique en 2021 a confirmé la nécessité de la mise aux normes thermique, comprenant le remplacement des huisseries ainsi qu'une isolation extérieure du bâtiment avec ravalement des façades. Le montant estimatif des travaux s'élève à 132 222 € HT.

La déclaration préalable relative à ces travaux et déposée le 17/12/2021 a été accordée.

Le Conseil APPROUVE le projet présenté, MANDATE Mme le Maire pour la consultation des entreprises spécialisées, AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette demande de subvention ; APPROUVE le plan de financement présenté ; SOLLICITE l'aide financière la plus élevée possible de l'Etat dans le cadre de la DETR 2022 et auprès de la Région pour la réalisation de cette opération.

SDES

↳ **SDES, mise en place du service conseiller énergie partagé (CEP)**

Dans le contexte actuel de surconsommation d'énergie et d'augmentation des coûts afférents, le SDES a souhaité s'engager auprès des communes afin de les aider à maîtriser leurs consommations et à diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂). La commune souhaite poursuivre cet accompagnement qui a débuté il y a 3 ans. Ce service permet à la commune d'être accompagné dans sa gestion de l'énergie par un conseiller CEP. Des diagnostics énergétiques ont ainsi pu être réalisés pour nos bâtiments communaux. Le Conseil approuve le renouvellement de l'adhésion à ce dispositif et autorise Madame le Maire à signer la convention avec le SDES.

Le montant annuel de la contribution de la commune au service CEP, a été fixé par délibération du bureau syndical du SDES du 17 décembre 2019, à **75 centimes d'€/habitant/an**.

DIVERS

↳ **Vidéo surveillance**

Une réflexion est en cours sur la mise en place d'un système de vidéosurveillance. Les services de la gendarmerie sont intervenus pour une information aux élus. Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de la Région dès finalisation du projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.



Mme le Maire,

Eve Buevoz